

Place aux négociations pour 2014

VIVIAN BOLOGNA

Après plus d'un mois d'incertitude, les petits francophones de Nidau sont fixés sur leur avenir immédiat, soit l'année scolaire 2013/2014. Ils ne devront pas être scolarisés à Nidau, donc en allemand, comme l'avait envisagé l'exécutif suite à la résiliation par les autorités biennoises de la convention scolaire qui les lie à leur voisine jusqu'à cet été. Les élèves de Nidau pourront suivre l'enseignement en français dans les écoles biennoises grâce au crédit de 211 000 fr. voté jeudi soir par le parlement nidowien (voir ci-contre). Accepté par 15 voix contre 13 et deux abstentions, le projet de l'exécutif a passé la rampe de justesse. Le maire FDP de Nidau, Adrian Kneubühler, revient sur les débats de jeudi, tout en tournant son regard vers l'avenir. Une solution pour 2014/2015 n'est pas encore sous toit.

Adrian Kneubühler, avez-vous été surpris par le résultat du vote?

Oui, un petit peu. Je pensais qu'il allait être serré, mais j'imaginai tout de même qu'il y aurait quelques voix de plus en faveur de ce crédit.

Les bourgeois, à l'exception du Parti radical romand, ont justement fait bloc contre la proposition du Municipal. Vous n'avez visiblement pas réussi à les convaincre...

En tant que maire, je dois trouver une solution qui soit la meilleure pour tous. Les parlementaires, eux, défendent une vision partisane. Dans le cas précis, il était important pour eux de rester fermes sur la question des dépenses et d'insister sur le fait que la commune est alémanique.

Les bourgeois sont montés à la tribune pour défendre l'idée qu'une scolarisation en allemand est une chance

pour les Romands. Est-ce vraiment le cas lorsque des parents ne peuvent pas aider leurs enfants dans leurs devoirs?

Si nos finances étaient au beau fixe, je dirais que c'est aux parents de décider. Pour certaines familles, un cursus germanophone est une excellente occasion, pour d'autres pas du tout. Je ne souhaite pas m'attarder trop longtemps sur les débats de jeudi, mais plutôt œuvrer à la construction de solutions.

Justement, vous êtes censé en trouver une pour le long terme. La modification de la Loi sur l'école obligatoire en fait-elle partie?

Nous avons maintenant plusieurs mois pour trouver la bonne solution. Un financement à long terme des frais de transports n'a guère de chance d'être accepté étant donné que le parlement a dit oui du bout des lèvres. Même à gauche on y est opposé.

S'il s'avère que la modification de la Loi sur l'école obligatoire (réd: qui permettrait la création d'une filière francophone à Nidau) est la meilleure solution, nous entamerions alors les démarches nécessaires.

Où trouverez-vous cette solution miracle?

Il s'agit désormais de s'asseoir à la table des négociations avec les autorités biennoises. Après l'acceptation de ce crédit, il serait fantastique, ce serait même un rêve, que la Ville de Bienne fasse un pas vers nous. Et qu'elle fasse tout son possible pour que les francophones de Nidau puissent fréquenter les écoles du Champ-du-Moulin ou qu'elle mette tout en œuvre pour réduire nos éventuels frais de transport. ●

 www.journaldujura.ch

Notre dossier consacré à la scolarisation des Romands est à consulter sur notre site web.



Les petits francophones de Nidau sont assurés d'être scolarisés à Bienne en 2013 grâce au financement voté jeudi soir par le parlement nidowien. Qu'en sera-t-il dès l'été 2014? ARCHIVES

LE CONSEILLER MUNICIPAL CÉDRIC NÉMITZ EST OUVERT

Le conseiller municipal à la tête des Ecoles, Cédric Némitz, est satisfait du vote nidowien. Il se dit tout inquiet de voir que le résultat aussi serré: «J'ai tout de même l'impression que certains veulent revenir 30 ans en arrière en défendant l'idée qu'un enseignement germanophone doit être imposé aux romands de Nidau.»

Cédric Némitz est ouvert à une modification des locaux scolaires pour les francophones des deux communes: «Si les autorités de Nidau veulent poursuivre la collaboration à long terme, nous sommes toujours ouverts au dialogue est par contre exclu que nous exigeons des familles biennoises que leurs enfants doivent changer d'école pour accueillir des Nidawiens. Et si la scolarisation des francophones de Nidau doit occasionner des investissements supplémentaires pour nos finances, alors il est légitime que nous discutions avec les autorités de Nidau d'une participation financière.» ●

Petit oui du parlement

DE JUSTESSE Après de longs débats souvent émotionnels, les conseillers de ville ont finalement accepté du bout des lèvres un rallongement de crédit de 211 000 francs, réclamé par le Conseil municipal pour l'écolage et le transport à Bienne de ces enfants de langue française (75 000 francs pour le seul transport). Par 15 voix contre 13 et deux abstentions, l'ouverture à la minorité francophone a finalement prévalu. Mais beaucoup estiment que les élèves francophones passent à côté d'une chance unique d'apprendre l'allemand et de s'intégrer dans leur milieu germanophone. C'est le cas des conseillères de ville radicales Sandra Fuhrer et Amélie Evard. Bernhard Aellig (PBD) a même rappelé que «Nidau était une commune germanophone». Le socialiste Rudolf Zoss s'est élevé contre le coût des transports. «5000 francs par année et par enfant, c'est presque aussi cher que si on les amenait à Bienne en taxi», a-t-il commenté. Le radical romand Jean-Pierre Dutoit déplore la méfiance du législatif vis-à-vis des migrants, dont on sait qu'ils constituent une grande partie des francophones de Nidau. Sa collègue de parti Hanna Jenni a également plaidé la cause des Romands et regrette que les petits francophones de Nidau ne puissent plus fréquenter les écoles biennoises gratuitement, alors qu'ils l'ont fait pendant 30 ans. Elle ajoute que les transports n'ont jamais été un problème non plus, car les parents se sont fort bien organisés en conséquence. ● **BT-MG**

L'exemple fribourgeois

PARENTS PRIÉS DE PAYER L'agglomération de Fribourg le même problème que celle de Bienne, mais à l'inverse. Les communes situées à l'ouest et au nord de Fribourg sont francophones et ne proposent pas d'enseignement en allemand. Mais elles ont des citoyens germanophones, dont les enfants tiennent à fréquenter des écoles dans leur langue. Ceux-ci n'ont d'autre choix que de se rendre en ville au FOS (Freie Offene Schule). Depuis 2001, une convention règle les rapports de collaboration des communes concernées (Givisiez, Grang Paccot, Marly, Matran, Pierrafortscha et Villars-sur-Glâne avec le FOS, qui est un centre scolaire régional germanophone). Dans ces communes, les parents qui choisissent cette alternative doivent en faire la demande. Villars-sur-Glâne, par exemple, compte 12 000 habitants, dont 10% de langue allemande qui représente chaque année une soixantaine d'enfants qui fréquentent l'école maternelle ou l'école primaire au FOS de bourg. Il en coûte à la commune 2700 francs par enfant et année pour les plus petits, 3900 francs pour les élèves du primaire. Les parents doivent subvenir eux-mêmes aux frais de déplacement. A Marly, en revanche, le transport des enfants est organisé conjointement par la commune et le FOS et s'effectue par le biais des Transports publics fribourgeois. Ici, les parents ne paient donc rien. ● **BT-MG**